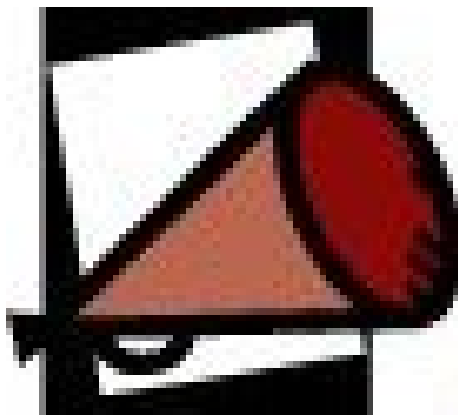


<https://www.pressegauche.org/La-FSSS-CSN-annonce-son-intention-de-participer-a-la-consultation-publique-sur>



La FSSS-CSN annonce son intention de participer à la consultation publique sur les services de garde éducatifs à



l'enfance

Date de mise en ligne : mercredi 28 avril 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 28 avril 2021 - La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) compte bien participer à la consultation publique annoncée ce matin par le ministre de la Famille pour défendre la pérennité du modèle des CPE et des RSG. Par son importante expertise, la Fédération est un partenaire essentiel pour le succès de cette réforme et a déjà débuté ses travaux pour apporter des solutions concrètes au ministre de la Famille.

La FSSS-CSN espère que le gouvernement aura le courage politique de procéder aux changements législatifs qui s'imposent, mais aussi d'aborder le coeur du problème : les conditions salariales et les conditions de travail offertes dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. « Les gouvernements précédents ont abandonné le réseau et les femmes qui y travaillent en faisant des compressions budgétaires qui affectent la qualité des services offerts autant que notre capacité à attirer et à retenir du personnel. Cette consultation est l'opportunité de rompre avec ces politiques d'austérité » indique Lucie Longchamps, vice-présidente de la FSSS-CSN.

Pour créer les 51 000 places manquantes dans le réseau, le gouvernement ne pourra pas faire l'économie d'un réinvestissement massif et devra compter autant sur les centres de la petite enfance (CPE) que sur les responsables de service de garde en milieu familial (RSG). La FSSS-CSN invite donc le gouvernement à associer à cette consultation les ressources financières nécessaires pour donner le coup de barre dont le réseau a besoin.

Au-delà des questions financières qui restent centrales pour la FSSS-CSN, la Fédération invite également le gouvernement à saisir l'occasion de cette consultation pour réaffirmer la nécessité, entre autres, de la formation qualifiante pour toutes les éducatrices, d'une offre de soutien pédagogique accessible dans tous les milieux, et l'importance des ratios éducatrice-enfants au service du développement global des enfants et non pas d'une logique administrative déracinée.